

Nouméa, le 22 juin 2017

## L'économie bleue en Nouvelle-Calédonie : un levier de croissance à actionner

**L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) Nouméa publie un panorama de l'économie maritime en Nouvelle-Calédonie. Cette note dresse un état des lieux des atouts et du potentiel de croissance encore important de la Nouvelle-Calédonie en matière d'économie « bleue »**

La Nouvelle-Calédonie dispose d'une zone maritime particulièrement étendue et riche. La diversité de ses écosystèmes et sa position à l'interface entre zones tropicales et tempérées ont permis le développement d'un panel d'activités économiques liées à la mer particulièrement variées.

L'économie maritime (ou économie « bleue ») reste néanmoins sous-développée au regard de son potentiel. L'exploitation des produits de la mer, la construction et réparation navale, le transport de marchandises et de passagers ainsi que les activités portuaires représentent seulement 2 % de l'emploi salarié sur le territoire, 3 % des entreprises et 1 % de l'activité de financement des établissements de crédit. Les produits de la mer comptent pour une faible part des exportations de biens (1,5 %), tandis que le transport maritime et les dépenses des croisiéristes représentent à peine 8 % des exportations de services.

Malgré la faiblesse de son poids direct apparent, l'économie de la mer soutient indirectement des secteurs phares de l'économie calédonienne, tels que l'industrie du nickel ou le tourisme. Le secteur du nickel, principal secteur marchand du territoire, repose en effet sur le fret maritime et les infrastructures portuaires associées. Parallèlement, la croisière s'est imposée en cinq ans comme un relais de croissance pour le secteur du tourisme.

L'économie maritime recouvre par ailleurs un ensemble d'autres secteurs diversifiés, au potentiel de croissance important : la pêche et l'aquaculture, mais aussi la recherche et développement, les activités nautiques et de plaisance, la construction et de la réparation navale... Leur développement apparaît stratégique au regard des objectifs de diversification, de rééquilibrage économique, mais aussi de moindre dépendance numérique et énergétique du territoire.

[Pour lire la publication cliquez ici](#)